



ASSEMBLEE GENERALE

22 mars 2008 – Latour de Carol (66)

A. Rapport moral

Je commencerai ce rapport moral en souhaitant la bienvenue à vous tous, adhérents de Ferus qui avez choisi de consacrer une partie du week-end pascal à l'assemblée générale. Ce moment essentiel de la vie de notre association n'est jamais une formalité, vous le savez. Nous avons conçu une fois de plus cette rencontre pour qu'elle soit particulièrement vivante et que chacun ait l'occasion de participer et de s'exprimer.

En premier lieu, nous aurons tous une pensée amicale et forte pour Yolande, la femme du président de Ferus, Jean-François Darmstaedter, qui se remet d'un pépin de santé après nous avoir fait bien peur. Quoique vaillante et déjà redevenue en partie active, elle n'a pas pu se joindre à nous et très naturellement son mari est resté auprès d'elle. C'est pour cela que je le remplacerai aujourd'hui dans l'animation de cette assemblée générale et du conseil d'administration de demain. Il va de soi que nous attendons tous avec impatience la clôture de cette brève parenthèse, et que nous souhaitons bon moral et complet rétablissement à Yolande. Nous ne prendrons en leur absence aucune décision qui sorte des chemins familiers de l'association.

Si nous pouvons tenir aujourd'hui notre assemblée générale comme prévu, c'est d'abord parce que l'essentiel de la préparation avait été assuré par Jean-François et Yolande, qui est vous le savez la secrétaire de Ferus. Mais c'est aussi en raison du dévouement des autres salariés et de plusieurs administrateurs, qui ont pallié sans perdre un instant l'empêchement des deux principaux organisateurs. Que Ferus puisse surmonter ce genre d'accident de parcours prouve que notre association a acquis une véritable épaisseur.

La force de l'association est avant tout incarnée par ses adhérents. Merci d'avoir fait un déplacement qui pour beaucoup a été très long. Nous espérons que vous aurez le loisir de profiter de Latour de Carol et de ses merveilleux environs. C'est un peu un trait commun à toutes nos récentes assemblées générales que de s'être tenues aux franges extrêmes de l'hexagone: Garin à la frontière espagnole en 2005, Saint-Martin-Vésubie à la frontière italienne en 2006, Prénovel à la frontière suisse l'an dernier, et de nouveau dans les Pyrénées cette année. Même si le choix du lieu de l'assemblée générale est une prérogative du conseil d'administration, nous serons intéressés d'entendre, pendant l'assemblée ou lors des conversations amicales qui la suivront, votre opinion sur la suite et notamment sur l'an prochain : devons nous continuer la rotation annuelle terre du loup, terre du lynx puis terre de l'ours ou devons nous de temps en temps chercher un lieu de réunion plus central ?

S'agissant de notre nombre, l'association a encore progressé en 2007. Mais comme notre président l'avait déjà dit l'an dernier, le nombre des adhérents, des sympathisants et les soutiens ne sont pas tout : la solidité de l'association, sa capacité à consolider ses positions historiques et à s'implanter dans des régions où elle n'est pas encore présente dépendra surtout du nombre de ses cadres bénévoles actifs, dans la mesure où Ferus n'a pas les moyens de multiplier ses collaborateurs rémunérés. Nous devons faire encore mieux en matière de développement des réseaux locaux et faire contribuer davantage d'adhérents aux activités de l'association. Les domaines où les concours et les talents les plus variés seraient les bienvenus sont légion : à nous, membres du conseil d'administration, de solliciter des renforts en sachant tenir compte des compétences de tous, mais aussi du fait qu'il n'y a pas que le militantisme naturaliste dans la vie et que c'est déjà faire beaucoup qu'envoyer sa cotisation et se tenir informé.

Un autre révélateur de la vitalité d'une association et la consistance de sa vie démocratique est sa capacité à rester en contact avec sa base. Outre les assemblées générales et les réunions organisées par les réseaux locaux, Ferus est essentiellement en contact avec ses sympathisants à travers deux vecteurs, la Gazette des Grands Prédateurs et le site internet.

La qualité de la Gazette ne s'est pas démentie, tant au niveau de la présentation que du contenu des articles. Le site n'a jamais reçu autant de visites et il est désormais apprécié même à l'étranger. C'est dû essentiellement au remarquable travail accompli par Sandrine Andrieux, qui vous parlera tout à l'heure de la communication. Comme tout est perfectible, n'hésitez pas à intervenir si vous pensez qu'une évolution de la Gazette ou du site serait bénéfique, mais faites vos suggestions à budget constant !

Je ne quitterai pas ce volet consacré à l'état des forces de notre association sans parler de ses salariés et de ses partenaires. Je sais que si Jean-François avait été là, il aurait rendu un vibrant hommage

aux salariés de Ferus qui ne ménagent pas leur peine et n'ont pas encore épuisé leur réservoir de conviction. Je le fais bien volontiers à sa place. Aux quatre mousquetaires que vous connaissez, Yolande, Sandrine, Jean-Luc l'homme de Pastoraloup et Yannick le délégué général se sont ajoutés deux nouveaux, Stéphan Carbonnaux, déjà très engagé dans la vie militante au titre de diverses associations, qui a été recruté à temps partiel et à titre temporaire pour nous aider à tirer notre propre bilan des débuts du programme de renforcement de la population d'ours, et Guylaine, déjà représentante de Ferus sur Marseille, qui a été recrutée en contrat d'avenir pour animer le projet pédagogique et didactique "grands carnivores".

Quant à nos partenaires, nous devons remercier tout d'abord le WWF et la SPA, qui sont membres de notre conseil d'administration, qui nous aident financièrement, et dont l'appui va au-delà comme on a pu le vérifier récemment lors du procès du chasseur qui a tué Cannelle. Mais nous pouvons aussi mentionner tous ceux qui ont apporté une aide à Ferus en 2007, sur des projets spécifiques. L'Europe à travers le programme Life Coex, le MEDAD, la région PACA, la fondation Nature et Découverte. L'action de l'association en 2008 s'est située dans un contexte particulier, marqué par la nouvelle donne issue des élections du printemps dernier.

L'expérience des dernières décennies montre que nos grands prédateurs et la nature en général n'ont pas plus d'amis ou d'ennemis à droite qu'à gauche. Mais elle nous enseigne aussi que certaines avancées parfois déterminantes n'ont été possibles que grâce à la conviction de quelques décideurs : la dernière en date a bien entendu été le lâcher de cinq ours qui n'aurait pas eu lieu si à la place de Serge Lepeltier ou de Nelly Olin on avait eu Claude Allègre ou Roselyne Bachelot. Les changements profonds intervenus dans le personnel politique à partir de l'élection de Nicolas Sarkozy n'ont pas encore permis de nous faire une opinion, car cette opinion, nous la forgeons au vu des actes, pas des discours. Ferus a rencontré la nouvelle secrétaire d'Etat à l'Environnement lors de circonstances difficiles, puisqu'il s'agissait de faire face au déchaînement anti-Franska. C'était à Toulouse, et Madame Kosciuzko-Morizet a eu au moins le mérite de ne pas céder à ceux qui réclamaient le retrait de cette ourse. Nous savons que ses convictions personnelles la portent à une grande compréhension et à de vigoureuses prises de parole en faveur du patrimoine naturel, mais pour l'instant ni sur le loup, ni sur l'ours nous ne sommes en mesure de dire si nous serons entendus par le gouvernement, au plus haut niveau. Il est même encore trop tôt pour dire qui décidera réellement sur les sujets qui nous mobilisent, entre la secrétaire d'Etat, le ministre d'Etat au développement durable, Matignon ou l'Elysée. Ce qui est certain c'est que Ferus devra renouer des contacts au fur et à mesure des changements de personnes dans les cabinets ministériels et dans les administrations centrales, et ces changements vont intervenir ces jours ci, après les municipales et avec l'émergence des nouvelles structures.

C'est que la création du MEDAD s'est accompagnée d'un bouleversement des services centraux et territoriaux rattachés à ce nouvel empire. Ce n'est pas le lieu de s'y étendre, mais les fusions entre services départementaux, les regroupements de directions centrales connues comme celle de la Nature au sein de vastes ensembles où nos affaires deviendront marginales ont d'abord eu pour conséquence une quasi-paralysie des services de l'Etat depuis le printemps dernier : chacun attend de savoir à quelle sauce il sera mangé, ou pourra manger son voisin, et tous attendent que tombent des groupes issus du Grenelle de l'Environnement les orientations pour l'action.

La nouvelle donne politique a eu en ce qui nous concerne deux conséquences immédiates, le déclenchement des processus de réécriture des plans stratégiques relatifs au loup et à l'ours, sur lesquels je reviendrai. Au niveau parlementaire rien en revanche ne semble avoir bougé, et malheureusement la plupart des députés qui s'étaient illustrés par des propos et des votes franchement hostiles aux grands prédateurs et à la nature en général ont été reconduits.

J'ai parlé du Grenelle de l'Environnement. Certains adhérents et sympathisants se sont étonnés que Ferus n'ait pas demandé à en être. Des huit ONG qui composaient le panel associatif du Grenelle sur un choix de Nicolas Hulot, six étaient des généralistes, incontestablement légitimes. Les deux autres qui ne représentaient pas grand chose étaient là par faveur spéciale de l'Elysée. J'avais à l'époque dit que je ne voyais pas trop ce que Ferus irait faire dans l'exercice du Grenelle, ni comment il pourrait concrètement participer à supposer qu'on l'y invitât. De fait, excepté les photos de famille à l'Elysée du début et de la fin qui ont enchanté les vedettes, le travail des groupes qui se sont réunis tout au long de l'été a exigé beaucoup de temps. J'ai suivi à travers le WWF les travaux de ces groupes, ils ont été denses et ont absorbé une grande partie de la capacité de travail de nombreux salariés, du directeur général et du président. Et les réunions de mise au point des propositions se poursuivent encore aujourd'hui, à un rythme tel que même les grandes ONG ne peuvent pas siéger partout et se sont réparties la charge.

Il est trop tôt pour dire si le Grenelle aura été un catalyseur d'idées et de propositions qui recevront enfin leur traduction dans des inflexions politiques et des choix budgétaires, ou s'il n'aura été qu'un habile happening sans autre conséquence que d'avoir permis aux représentants du patronat, des syndicats et des ONG environnementales de parler de développement durable, ce qui n'est déjà pas si mal.

En tout cas s'il est un domaine où le Grenelle n'aura pas fait progresser le débat, c'est bien, hélas, celui de la biodiversité. La seule espèce qui a été expressément mentionnée est l'esturgeon "sturio", ce qui est légitime puisque c'est notre seul vertébré endémique au bord de l'extinction. A part des généralités sur la nécessité de constituer une trame verte ou de maintenir l'ensemble de la biodiversité, y compris outre-mer, la montagne Grenelle aura dans ce domaine qui nous est cher accouché d'une souris. J'ai fait passer quelques idées sur la gouvernance de la nature, mais il était clair dès le départ que le destin des grands carnivores, non plus que celui de tel ou tel espace naturel menacé, ne serait en rien modifié par ce genre d'exercice. Et dans les dizaines de collèges, comités et commissions parlementaires que le gouvernement a mis en place pour faire des propositions concrètes à la suite du Grenelle, aucun ne traite de biodiversité en métropole, ni d'écosystèmes à protéger, le mot "nature" n'a pas sa place, seule la trame verte sera évoquée.

Il reste un état d'esprit, un mode de négociation qui servira de modèle, des engagements à prendre en compte l'environnement dans les systèmes d'évaluation de la croissance, et à arrêter l'érosion de la biodiversité et des grands milieux naturels. Cela nous sera précieux dans la bataille des idées que nous menons contre ceux qui prétendent qu'ours, loups et lynx n'ont plus leur place en France. Et cela nous permettra de rappeler au gouvernement ses prises de position généreuses mais générales sur l'écologie, quand il sera tenté de baisser pavillon devant la hargne des groupes de pression ou l'aveuglement de certains petits chefs locaux.

Cela m'amène tout naturellement à dire un mot de l'ours, commençons par lui, d'une part nous sommes dans les Pyrénées, ensuite il vient en premier dans notre trilogie férusienne et enfin, il est le plus mal loti du côté des ennemis. L'année qui avait bien commencé avec la sortie d'hivernage de quelques ours de plus s'est mal poursuivie avec la lamentable traque puis la mort de Franska, sur laquelle Sabine reviendra. Cela a été l'occasion pour Ferus de multiplier les interventions auprès du MEDAD, tant contre la localisation des ours qui renseignent surtout leurs ennemis, que contre les battues de dérangement. Nous avons porté plainte sur ce dernier point, et nous avons demandé que la loi qui aujourd'hui ne sanctionne pas correctement le dérangement d'une espèce protégée soit modifiée.

Nous avons entrepris un gros travail de rédaction de notre propre bilan du programme de renforcement en cours, et nous le communiquerons au MEDAD et aux médias, conjointement avec le WWF et Pays de l'Ours-ADET dans quelques jours. Nous avons préparé des ripostes aux menaces d'empoisonnement de Hvala et de ses deux oursons, qui par chance sont des femelles, nous y reviendrons sans doute. Enfin, 2007 a été l'année de la préparation du procès du tueur de Cannelle, dont même la traduction en justice était loin d'être gagnée d'avance. Le verdict est attendu pour le 21 avril. Et 2007 nous a conduit à nous interroger sur deux sujets fondamentaux qui font l'objet de questions dont l'assemblée générale débattrait tout à l'heure.

2008 sera l'année de tous les dangers si les anti-ours ne relâchent pas leur pression. Ils sont peut-être bêtes et méchants mais eux, au moins, sont solidaires : les amis de l'ours ne peuvent pas en dire autant, en 2007 la coordination Cap Ours n'a pas bien fonctionné. Plusieurs ONG ont semblé rechercher la notoriété auprès des ministres et des médias au détriment de l'efficacité. Sans une grande solidarité au niveau des stratégies, des demandes et des moyens employés pour faire pression sur les pouvoirs publics ou gagner l'appui de l'opinion, les amis de l'ours n'aboutiront pas à grand chose.

L'année du loup semble en apparence avoir été "dans la moyenne". Il est vrai que pour un observateur lointain il ne s'est rien passé de spectaculaire. En réalité elle a été parsemée d'événements qui sont autant de signaux d'alerte. Ils exigent de nous une très grande vigilance et laissent penser que les lignes qui paraissaient immobiles dans le cas du loup depuis trois ou quatre ans pourraient bouger rapidement.

Il n'y a pas eu de tirs officiels, c'est une anecdote, tant mieux pour les loups qui ont ainsi été épargnés mais au fond cela n'a pas changé grand chose. Le quota légal de six loups susceptibles d'être prélevés, lui, n'a pas varié. Des indices concordants ont révélé que l'espèce, sans surprise, poursuivait ses tentatives d'implantation en dehors de l'arc alpin, soit vers le Jura, soit vers le Massif Central. Nous savons

que le plus souvent l'installation du loup n'est prouvée que longtemps après qu'elle a eu lieu, et donc ces signaux pourraient témoigner du dynamisme de nos loups franco-italiens. Mais des indices tout aussi concordants et, dans certains cas, des preuves ont montré que des loups étaient braconnés, soit sur ces fronts de colonisation, soit dans des zones de présence permanente d'où des meutes entières ont bizarrement disparu. Cette affaire de braconnage va sans doute venir au premier plan de nos préoccupations, nous l'avons dit à plusieurs reprises au ministère. La question qui sera posée à l'assemblée générale sur le loup en traite. Nous ne sommes pas naïfs et nous savons qu'il n'y a jamais zéro destruction illégale d'animaux protégés, particulièrement lorsqu'ils causent des préjudices économiques. Mais nous avons le sentiment que les autorités sous-estiment le braconnage, qu'elles ne mobilisent pas tous les moyens dont elles disposent et que quelque part elles sont peut-être soulagées de ce qu'elles considèrent comme une soupe de décompression.

L'arrivée d'un nouveau gouvernement a précipité la commande d'un plan 2008-2012 pour le loup, alors que 2008 aurait dû être la dernière année d'exécution du plan précédent. Ferus l'a d'autant plus regretté que les indices, là encore, ont montré une stagnation dans les effectifs de loups au sein des zones de présence permanente. Ni les hurlements provoqués, ni les relevés hivernaux de traces, ni les attaques sur les troupeaux n'ont confirmé la croissance moyenne des dernières années. Certes une année ne suffit pas à tirer des conclusions, et nous attendons tous avec impatience les chiffres de cet hiver. Mais nous jugeons qu'il était prématuré de forcer l'allure pour écrire un nouveau plan loup en spéculant sur une expansion continue de l'espèce et en préparant les esprits à des tirs officiels de plus en plus nombreux et moins encadrés.

Pour quitter le loup sur un point positif, nous sommes particulièrement satisfaits du développement de notre action Pastoraloup qui, au fil des années, progresse régulièrement, aussi bien en nombre d'écobénévoles qu'en nombre d'éleveurs qui souhaitent être aidés. Cette action est l'exemple même de la possibilité de faire tolérer le loup par les éleveurs et bergers à partir du moment où ils arrivent à éviter la prédation. L'intégration de Pastoraloup dans le programme Européen "LifeCOEX" aura permis de faire connaître cette action et son principe. Ainsi est pris en compte le fait que le milieu associatif peut utilement aider à la cohabitation et à la résolution du problème de la prédation.

Pas d'élément marquant en 2007 pour le lynx. Ferus en a profité pour réaliser une plaquette destinée à mieux faire connaître l'espèce aux non-spécialistes qui sont en situation de responsabilité sur le terrain, dans les services publics comme dans les parcs naturels ou les organisations agricoles et cynégétiques. Mathieu Kramer s'est chargé de la rédaction du texte. Pour bien faire Ferus a aussi réalisé dans le même temps une plaquette sur le loup, rédigée par Vincent Vignon. Toutes les deux ont été financées par la fondation "Nature et Découvertes" et par le WWF. Ces quarante mille plaquettes ne sont qu'un des aspects d'un volet essentiel de la vie de Ferus, qui est la diffusion gratuite - ou moyennant de modiques sommes au regard de leur qualité et de leur intérêt - de produits destinés à populariser l'image des grands prédateurs. Vous les retrouverez tous, vous le savez, à la boutique de Ferus dont Yolande assure l'excellente tenue, n'hésitez pas la faire connaître à vos amis.

J'arrive au terme de ce rapport moral et je vais laisser la place à la présentation du rapport d'activité. Comme presque toujours, le bilan de l'année écoulée et les perspectives pour l'année à venir nous font balancer entre le bonheur d'avoir en France trois espèces de grands carnivores qui requièrent notre attention, et les angoisses que nous causent tous ceux qui voudraient les voir disparaître. Appréciations quand même, pour finir par une petite touche d'ouverture sur le monde, la relative stabilité des habitats naturels qui abritent nos espèces emblématiques. Ailleurs, les grands carnivores sont souvent d'abord victimes de la disparition totale des milieux qui leurs sont favorables, précipitant l'élimination directe des derniers spécimens rendus vulnérables. Déforestation massive dans les régions chaudes, invasion des savanes par le bétail, fonte des glaces et du permafrost au Nord, les associations qui font le même travail que Ferus en faveur des tigres, des panthères, des chiens sauvages, ou des ours blancs envient sûrement la lenteur des évolutions dans la vieille Europe. Au moins nous avons la paix, et nous avons du temps pour alerter l'opinion, mobiliser des moyens et si nécessaire obtenir satisfaction au contentieux. Et que notre président se rassure : j'ai promis qu'on ne prendrait aucune initiative majeure en son absence. L'engagement actif de Ferus pour le tigre vietnamien et laotien au titre de nos liens de coopération, pour le lycaon d'Afrique de l'Ouest ou pour le jaguar et le puma de Guyane, ce sera pour plus tard.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des votants

B. Rapport d'activité : les réseaux locaux

1. Le réseau Alpes-sud :

- 3 réunions du réseau avec les adhérents.
- Plusieurs intervention en milieu scolaire : Aubignosc, L'Escale, Digne, Seynes-les-Alpes, Auzet, Sigoyer.
- Participation à la fête du chien à Eyragues.
- Participation au salon Natur'Avignon.
- Participation au suivi hivernal en partenariat avec l'ONCFS (4 sorties) plus 3 sorties de recensement par hurlement provoqué.
- Organisation d'une dizaine de sorties hivernales avec des membres et sympathisants.
- Participation à 2 réunions à la Préfecture de Digne et à une réunion en DDAF.
- Intervention aux stages pastoraLoup®.
- Participation et soutien lors de la transhumance du troupeau d'Henri C.
- Réalisation d'un diaporama sur celle-ci.
- Organisation d'un séjour d'une semaine dans les Abruzzes.
- 5 jours avec une école dans le parc des Alpes Maritimes Italiennes (Intraque).
- Montage d'un séjour d'une quinzaine de jours dans le Queyras et dans les Abruzzes. Un des objectifs serait de permettre à notre éleveur transhumant de découvrir le Parc National des Abruzzes.
- Recueil de fiches d'observation pour 4 personnes.
- Récupération d'un cadavre de félin pour analyse.
- Récupération d'un crâne de canidé en Ubaye.
- Lors de sorties avec des touristes ou associations de randonneurs, dialogue avec eux sur les conséquences du retour naturel du loup en France et la nécessaire cohabitation entre l'homme et les grands prédateurs.

2. Le réseau Centre :

- Participation au forum des associations du « 5ème Festival Chapitre Nature » du Blanc, (17-20 mai).
- Participation au « Festival d'Idees Vertes » à Chedigny (31 mars).
- Création d'un jeu de l'oie.
- 2 lettres d'information aux adhérents.
- Réalisation d'un panneau d'exposition : « l'impact du retour du loup sur les écosystèmes de Yellowstone ».
- Participation à la journée « Rentrée en fête » à Orléans (9 septembre).
- Participation au Salon des « Eco-consomm'acteurs » à Romorantin (29sept-03 oct.)
- Participation au « Festival du film écologique » de Bourges (5-8 octobre) : exposition sur des témoignages permettant d'identifier des personnes; accueil de 6 groupes de scolaires (près de 100 enfants, primaire et collège) sur le thème du régime alimentaire des grands prédateurs (animation autour du jeu de l'oie); distribution à tous les enfants des fascicules ours, loup et lynx, distribution de Gazettes aux enseignants ; exposition de photographies d'ours et de loups de J. Thomas.

3. Provence – Méditerranée

- Organisation d'un séjour « Au pays des loups » dans le Mercantour (12-15 avr).
- Conférence sur le loup à Nice, Roquebrune sur Argens, Nîmes, Marseille.
- Organisation d'une journée conviviale avec les adhérents à Générac.
- Participation à « la nuit des musées » en partenariat avec le Muséum d'histoire naturelle de Toulon sur le thème « la nuit du loup ».
- Participation aux deux stages de formation « pastoraLoup® » de juin et juillet ainsi qu'au week-end bilan.
- Participation à la Fête des associations à Marseille.
- Participation à la journée des parcs naturels à Moustier-Sainte-Marie.
- Séjour dans le Mercantour, vallée de la Tinée (28-31 oct), avec 10 participants.
- Participation au salon Artémisia à Marseille (27-29 oct).

4. Région parisienne

- Salon ou Fête de la nature : Salon avicole de l'Essonne à Ste Geneviève des Bois (Fév.) ; Salon Marjolaine au Parc Floral de Paris (Nov). En collaboration avec la LPO : Fête de la nature de Maison Laffitte (Juin) ; Fête de la nature de Fontenay Sous Bois (Sept) ; Fête de la nature de Vitry sur Seine (Oct).
- Dépôt de plaquette : Magasin Nature et découverte, Paris intra muros ; Exposition l'homme et l'animal, Parc de la Villette.
- Dîner des actifs du réseau.
- Conférence sur le loup, salon Marjolaine.
- Plusieurs réunions d'information au siège de la SPA.

C. Rapport d'activité : les groupes spécifiques

1. Ours

- Diffusion de la plaquette "L'ours des Pyrénées", réalisée par FERUS avec les financements de la Fondation Nature et Découvertes et du WWF France.
- Instruction concernant la mort de l'ourse Cannelle. Suite au non-lieu prononcé (janv. 2007), FERUS et le WWF ont fait appel, avec d'autres associations, et ont été finalement entendu en avril. Le jugement aura lieu.
- Rédaction et diffusion du rapport sur PastoralOurs, principe de bénévolat en faveur de la cohabitation ours / troupeaux testé en 2006 ; dossier expliquant le renoncement du principe envisagé et soutien à l'équipe salariée existante de techniciens pastoraux itinérants.
- Lancement en juin de « PAROLE D'OURS », programme de bénévolat en faveur de l'ours visant à constituer de petites équipes de bénévoles avec des missions d'information des habitants et des gens de passage.
- Présence à la réunion du 26 juillet 2007 à TOULOUSE avec les élus, les professionnels et les associations concernés par le programme de réintroduction de l'Ours brun dans les Pyrénées ; remise d'un document de travail à la ministre.
- Suivi de l'attitude des opposants vis à vis de Franska, demande de sanctions contre les participants aux dérangements organisés contre cette ourse. Suite à la mort de Franska, dépôt de plainte pour tentative de destruction et perturbation intentionnelle d'une espèce protégée. Des arguments précis et des témoignages permettant d'identifier des personnes ont été adressés au procureur de la République. Le WWF, Pays de l'ours-ADET et FERUS ont demandé que chaque ours disparu de façon suspecte soit remplacé par deux lâchés.
- Courrier à la Secrétaire d'Etat à l'Ecologie pour demander l'arrêt de la diffusion des localisations des 3 derniers ours lâchés et la mise en place d'une mesure garantissant qu'aucune battue avec chien n'aura lieu sur le territoire fréquenté par l'ourse Hvala et ses oursons.
- Stratégie en faveur d'une meilleure protection de l'ours en France et développement de plusieurs outils :
 - Enquête auprès des associations membres de CAP-OURS, des naturalistes ou de toute personne impliquée de près ou de loin dans la protection de l'ours. Objectif : récolter les diverses visions de chaque entité par rapport à la protection de l'ours ; réaliser une étude des réponses récoltées afin de servir de base à la tenue d'un grand rassemblement « Les Etats Généraux de l'ours ».
- Les Etats généraux de l'ours : Proposition aux associations de CAP-Ours d'organiser un grand rassemblement des acteurs de la sauvegarde de l'ours en France. Après les lâchers de 1996/1997 et de 2006, des carences dans la protection de l'espèce et dans la vision commune des défenseurs de l'ours se font sentir. Il devient primordial de se rassembler et d'échanger pour que chaque structure ou personne donne ses recommandations pour que l'ours "transforme l'essai" de 2006.

- Accompagnement du bilan à mi-parcours du plan de restauration 2006-2009 de l'Ours brun dans les Pyrénées : recrutement pour six mois (temps partiel) d'un chargé de mission pour l'ours : Stéphan Carbonnaux. Ferus a rencontré les inspecteurs généraux et a rappelé son scepticisme devant la notion floue de "cantonnement". Accompagnement de la délégation dans le Trentin et devant la mauvaise foi des opposants à l'ours qui dénaturent la vérité au retour de ces séjours, FERUS a demandé à être présent aux voyages suivants.
- Participation à l'exposition « Bêtes et Hommes » à La Grande Halle de la Villette à PARIS via la Fondation Nature et Découvertes du 12 décembre 2007 au 20 janvier 2008 dans la continuité de l'édition des plaquettes ours, loup et lynx.

2. Loup

- L'année 2007 a commencé par une réunion du groupe national en mars, suivie du classique arrêté interministériel encadrant les prélèvements de loups. Cet arrêté du 13 avril a fixé comme l'année d'avant un maximum de 6 loups pour 9 départements. Aucun loup n'a été prélevé.
- Le groupe national s'est ensuite réuni le 1^{er} août en présence de la nouvelle secrétaire d'Etat à l'Environnement. Elle a salué le groupe en soulignant que son fonctionnement était la preuve de qu'un dialogue fructueux pouvait s'établir, et a officiellement demandé la préparation d'un nouveau plan 2008-2012. Cette préparation a dès lors mobilisé l'essentiel des acteurs du groupe national, et Ferus en particulier.
- Une mission d'inspection générale commune Environnement-Agriculture a contribué à la première esquisse de propositions.
- Le groupe national loup s'est à nouveau réuni le 8 novembre. Nous avons noté les thèmes qui exigeraient en 2008 une grande vigilance de notre part :
 - la conviction que l'espèce continuerait son expansion à un rythme tel que l'assouplissement des mesures de régulation ne poserait plus trop de problème.
 - le désir du ministère chargé de l'agriculture de ne pas poursuivre au même rythme le soutien financier accordé en matière de protection des troupeaux contre la prédation. 5 millions d'euros aujourd'hui, mais pas dix millions demain si le nombre des loups doublait.
 - le souhait de la fédération nationale de chasseurs de participer à une régulation "qui s'impose".
 - les tentatives des organisations agricoles nationales (APCA, FNSEA) pour populariser deux idées, les tirs de défense contre le loup doivent être une mesure de protection des troupeaux parmi d'autres, et le loup doit d'autant plus être limité qu'il menace indirectement la biodiversité.
- Le groupe technique "gestion" s'est réuni une première fois à Lyon le 18 décembre. Ferus a souhaité que le futur plan reprenne et confirme l'esprit des documents de 2004. L'introduction du plan d'action commençait par "le retour du loup en France constitue un enrichissement de notre patrimoine naturel en matière de diversité faunistique". Cette phrase ou son équivalent doit être maintenue. La DNP a confirmé qu'il n'était pas question de toucher aux éléments fondateurs du plan loup.
- Tout le monde a convenu qu'on aurait besoin de règles simples, que leur établissement et leur explication devraient être compréhensibles pour les destinataires.
- Le groupe technique élevage s'est réuni le lendemain 19 décembre. Il a mis en lumière la nécessité de développer les analyses de vulnérabilité des troupeaux à la prédation. Le recours à ce type de diagnostic est quasi-inexistant (3 analyses de vulnérabilité financées en 2006). On a souligné l'intérêt particulier de l'analyse de vulnérabilité dans le cas d'un jeune qui s'installe. Dans l'optique de la maîtrise budgétaire, une priorité pourrait être accordée dans ce type de situations. A également été abordé le problème des difficultés d'embauche liées au manque de bergers. Les employeurs doivent pouvoir fidéliser les bergers compétents. Le problème du maintien d'une présence humaine est aussi largement lié aux infrastructures disponibles. Le gardiennage et les

clôtures impliquent des adaptations lourdes du pastoralisme. Les deux autres questions qui ont retenu l'attention du groupe sont les chiens de protections confrontés à la loi sur les chiens dangereux et les mesures d'urgence. Des crédits d'urgence sont prévus depuis 2004 par le MAP pour la mise en place de moyens de protection principalement hors des zones de présence avérée ou prévisible du loup. Aucun problème de réactivité ou d'enveloppe n'est noté. Ce système permet d'apporter de la souplesse. Les représentants des DDAF confirment l'intérêt de disposer de crédits leur permettant une intervention rapide en présence de prédatons imprévisibles.

- Populations de loups : Les effectifs minimums relevés par le suivi hivernal (notamment par traces dans la neige) donnent entre 50 et 55 loups pour 2007 contre 56 à 67 pour 2006. Certes, l'enneigement a été très faible (multiplier en gros ces EMR par deux pour avoir une idée du nombre total). Les zones de présence permanentes sont de 23 en 2007 contre 21 en 2006 mais l'une des 23, celle de Canjuers, sera déclassée en 2008 (aucun loup repéré cet hiver dans cette ZPP ; un braconnage révélé en 2006). On compte 17 meutes dont 5 ou 6 transfrontalières. Le suivi estival 2007 a montré une situation stable en PACA (loups détectés sur 9 zones et reproduction confirmées sur 5 ZPP). Elle est au contraire alarmante en Rhône-Alpes (présence sur 2 ZPP dont une seule avec reproduction et aucun contact en Savoie sur la meute Thabor-Galibier autrefois très joignable).
- Les attaques constatées sont passées au 15 juillet de 256 en 2006 à 293 en 2007, soit une augmentation de 15%.
- Ferus a régulièrement mis en garde les organisations d'éleveurs et les élus contre toute tentation de "voir des loups partout" et de spéculer sur une explosion des effectifs qui n'est pas confirmée par les chiffres. La population française reste vulnérable.
- Braconnage : L'information n'a été révélée que tardivement. Le 9 août 2006, les os d'un animal dont l'analyse génétique a certifié qu'il s'agissait bien d'un loup ont été retrouvés sur la commune d'Ampus, dans le nord-est du département du Var. D'après le Bulletin d'information du Réseau Loup (n° 17, juin 2007), il s'agit d'un acte de braconnage avéré et une procédure d'information judiciaire a été lancée conjointement par les services de la gendarmerie et de l'ONCFS. Dès qu'il a appris la nouvelle, Ferus a décidé de porter plainte, ce qui fut fait en octobre 2007. Malheureusement, cette plainte n'a pas abouti faute d'éléments.
- Le même mois le procureur de la République de Grenoble nous écrivait, à la suite de notre plainte pour le tir de deux loups par l'ONCFS en 2006 alors qu'un seul avait été autorisé, que "l'examen de cette affaire n'avait pas permis de caractériser suffisamment l'infraction pour permettre d'engager la responsabilité pénale des mis en cause". Nous allons examiner la possibilité de porter plainte au tribunal civil.
- Dernier point, les pattes de loup retrouvées devant deux gendarmeries du Gard et de l'Aveyron.

3. Lynx

- Appel – via le site Internet et la Gazette - à nos adhérents ou nos sympathisants pour qu'ils nous communiquent leurs informations locales sur le lynx : observations, attaques, indices de présence, cas de mortalité ou de naissance, secteurs nouvellement occupés ou au contraire désertés. Le but visé est une meilleure connaissance du statut de l'espèce, en temps réel, en dehors des seules données « officielles » du Réseau Lynx communiquées une fois par an.
- Réalisation d'un PowerPoint sur le lynx en France pour servir de base aux conférences organisées par les réseaux locaux: biologie et historique du lynx en France (de sa disparition à son retour), description des noyaux de population actuels, menaces et perspectives, impacts du lynx sur les activités humaines.
- Conception et édition d'une plaquette de 16 pages, « Le lynx en France », grâce aux financements de la Fondation Nature et Découvertes et du WWF France. Elle est destinée au grand public.
- Recherche, sur la vingtaine de départements concernée par la présence du lynx, des adresses des services techniques de l'Etat dans les départements

(DDAF), des secteurs environnement et agriculture des Conseils Généraux concernés, des parcs nationaux et régionaux, des fédérations de chasseurs, du monde de l'élevage (FDSEA), ainsi que des centres d'information et d'orientation (CIO).

- Suivi de l'actualité du lynx en France (principal fait marquant du 2nd semestre 2007 : capture d'un lynx orphelin en décembre dans le Jura par un centre de soin pour la faune sauvage).
- Prises de contacts avec de nombreux observateurs sur la présence possible du félin dans de nouveaux secteurs de colonisation.

D. Rapport d'activité : pastoraLoup® et Life

L'activité « pastoraLoup® » inclus également le programme Life COEX.

- Copies des documents de communication de pastoraLoup®.
- Editions de 5000 nouveaux dépliants « pastoraLoup® » et de 5000 cartes.
- Nombreuses conférences pour présenter le programme et recruter des volontaires.
- Rencontres et réunions avec des éleveurs et administrations (DDAF, ONF, ONCFS), partenaires potentiels du programme.
- Corrections des documents Life et rédaction de petits articles pour le site Internet Life COEX
- Participation au comité de pilotage national en février à Paris.
- Rédaction de 3 rapports techniques et financiers pour le programme Life.
- Remarques et correction des différents posters et livret du programme Life.
- Participation à la rédaction des articles de la lettre d'information N° 3 du Life COEX
- Organisation de trois stages de formation à la vie pastorale rassemblant au total 33 personnes.
- Réalisation de neuf chantiers d'aménagement pastoral différents (organisés en 11 sessions) : Parcs de pâturage dans les Monges (04), dans le sud Vercors (38), dans le Trièves (38) ; 4 parcs de regroupement nocturne dans le Mercantour (06) ; réhabilitation d'une cabane pastorale (05)
- Début des missions d'estives début juin et fin en novembre : au total 63 bénévoles ont participé aux chantiers 2007 chez 21 éleveurs (895 jours de bénévolat).
- Mise en œuvre d'une opération d'expérimentation avec des fladries (Mercantour 06)
- Organisation du week-end bilan en novembre à La Motte du Caire avec une cinquantaine de personnes présentes.

E. Rapport d'activités : Actions transversales

- Suivi médiatique ; vigilance, réactions et actions face aux actes et contrevérités des opposants à l'ours. Diverses actions vis-à-vis des médias pour les sensibiliser aux conséquences d'un traitement excessif de l'information sur tout ce qui touche à l'ours.
- Depuis 2003, FERUS dénonce quand cela est nécessaire et a accompagné le lâcher de cinq ours en 2006. En 2007, FERUS poursuit son lobbying auprès des instances officielles mais aussi auprès des personnes qui peuvent influencer sur la protection de l'ours.
- 4 gazettes : n° 23 à 27 dont un dossier spécial « loup ibérique » en janvier 2007. Encore une fois, tous nos remerciements aux auteurs des articles et aux photographes et illustrateurs qui lui permettent d'être passionnante. Et tous nos remerciements pour les lecteurs qui nous adressent leurs compliments régulièrement.
- Gestion du site Internet au jour le jour (actus, réactions, cyberactions...) Visites annuelles en 2007 : 310 541 (299 379 en 2006) soit petite progression de 4 % par rapport à 2006. Les visites se répartissent de façon homogène tout

au long de l'année montrant la fidélité des internautes (en 2006, alternance de pic avec les lâchers d'ours et des mois creux). Ces moments de grosse actualité permettent de faire connaître le site et l'association à davantage d'internautes. Par rapport à 2005 (année embauche salariée communication), progression 2007 est de 135 %. En 2007, de plus en plus d'actus internationales qui font du site de Ferus le site international le plus mis à jour à propos de l'actu de nos grands prédateurs. C'est même le seul à ma connaissance. Ici aussi, nos remerciements aux internautes pour leurs compliments. Mise en place d'un forum permettant à chacun de s'exprimer sur les articles publiés. Remise en service en novembre de la newsletter Ferus : 1100 abonnés.

- 3 communiqués de presse loup, 1 pour le lancement pastoraLoup© 2007, 7 pour l'ours plus 3 en commun avec nos partenaires associatifs habituels.
- 10 courriers auprès des ministères.
- 3 dépôts de plaintes pour destruction ou dérangement d'espèce protégée.
- Divers contacts avec médias et interviews
- Nombreuses rencontres avec les éleveurs sur le terrain, dans plusieurs massifs
- Suivi de l'action « pastoraLoup© » sur le terrain avec intervention aux deux stages d'initiation à la vie pastorale.
- 3 réunions du Conseil d'administration
- Nombreux échanges téléphoniques ou électroniques entre les membres du bureau et du Conseil d'administration.

En bref, une actualité médiatique ursine encore très chargée cette année par rapport au loup, notamment avec le procès Cannelle et la mort de Franska.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité des votants.

F. Rapport financier

Globalement on peut dire que l'année 2007 a été facile sur le plan de la trésorerie. Davantage de subventions mais qui correspondent au financement de projets particuliers et non de fonctionnement. Le cumul financier (cotisations + dons) a augmenté de 3.32% entre 2006 et 2007.

L'année 2008 devrait être plus difficile sur le plan de la trésorerie car l'association fait l'avance des frais engendrés par notre participation au programme LIFE COEX (2004-2008) dont le solde ne sera versé à FERUS que début 2009. Toutefois, FERUS lance en mars 2008 une campagne de « parrainage » auprès de ses adhérents (campagne Nous sommes 3000, nous pouvons être 6000 !) et va lancer très prochainement une campagne d'appel à dons auprès des entreprises. En intégrant le produit de ces deux campagnes (de manière très mesurée pour garantir la sécurité financière de FERUS), le budget prévisionnel 2008 est facilement équilibré. Solidairement Ours, Loup, Lynx ...

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des votants.

G. Election du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de FERUS est composé de 20 membres maximum élus et 5 membres de droit maximum (WWF et SPA). Le CA est renouvelable par tiers chaque année.

Cette année, les administrateurs sortants sont :

Boyac Hervé ; Giloux Yannick; Gindre Rémi; Macchi Sylvain; Pierre Peyret; Bertrand Sicard.

Tous sont candidats et élus à l'unanimité des votants.

H. Questions à l'assemblée sur l'ours

Le bilan du programme de restauration de la population d'ours des Pyrénées sera dressé par le gouvernement dans le courant du printemps. Il est plus que probable qu'aucun nouvel apport d'ours ne sera envisagé cette année, il convient donc de nous projeter dans le futur. Pour l'ensemble des

Pyrénées FERUS a toujours dit que la question n'était pas de savoir combien d'ours seraient lâchés mais de parvenir à reconstituer une population en état satisfaisant de conservation. Il est difficile de dire à partir de combien d'individus adultes connectés une population d'ours peut être considérée dans cet état satisfaisant, en tout cas ce nombre est forcément supérieur à cinquante (en Espagne les 80 ours du noyau occidental des Monts Cantabriques paraissent encore fragiles aux yeux des experts, et en Italie les ours des Abruzzes, estimés à une cinquantaine d'individus, sont jugés en mauvais état). Après son séjour dans les Pyrénées, l'expert américain Christopher Servheen jamais contredit depuis estimait avant la première introduction d'ours slovènes qu'une soixantaine d'adultes serait un minimum. Il n'y a pas de débat au sein des associations de protection de l'ours ni bien sûr à l'intérieur de FERUS sur cet objectif. En revanche, on rencontre des opinions légèrement différentes sur les moyens d'y parvenir.

Au cours d'une réunion informelle avec trois autres ONG, la question a été abordée.

Un premier acquis a été de réclamer le remplacement de tous les ours qui seraient braconnés ou conduits à leur perte par des manœuvres volontaires. Ainsi en serait-il de Franska, et dans le doute de Palouma, puisque ces deux femelles n'ont pas participé à la reproduction alors que les calculs des experts en dynamique des populations avaient tablé sur quatre nouvelles femelles.

Mais deux options ont été mises en balance pour parvenir à une population en bon état.

- 1) Première option, après une nouvelle concertation et des débats qui seront forcément vifs, réclamer un programme de lâchers à l'instar du programme de 2005-2006, comportant un nombre d'ours connu, des objectifs et des moyens bien identifiés.
- 2) Deuxième option, après cette phase de concertation, banaliser l'hypothèse de nouvelles introductions qui interviendraient "parmi d'autres mesures" sans limitation dans le temps, sans annonce médiatique, et auraient lieu seulement si, et aussi longtemps que, les experts les estimeraient indispensables.

Il nous paraît utile, sans forcément procéder à un vote solennel, de recueillir l'avis de l'assemblée générale sur ces deux options.

La proposition n°1 recueille la majorité des voies de l'assemblée.

Ce n'est une révélation pour personne que la stratégie consistant à chercher par divers moyens à obtenir une neutralité bienveillante de la part des éleveurs dans les Pyrénées a en grande partie échoué. Le cas du Béarn après plus de vingt ans d'aides diverses inspirées et en partie réalisées par le FIEP avant leur captation par l'IPHB étant une parfaite illustration, tout comme le refus de beaucoup d'organisations d'éleveurs d'accepter les moyens de protection des troupeaux.

- 1) Indépendamment de ce que décideront les associations locales, FERUS doit-il, sans renoncer à ses principes fondamentaux (la cohabitation entre l'homme et les grands prédateurs est possible et se construit), durcir ses prises de positions publiques face à l'intransigeance des ultras du pastoralisme ? En clair, émettre des suggestions du genre "les bovins pourraient remplacer ponctuellement les moutons", ou, "les éleveurs réclament des zones sans ours, mais nous réclamons des zones sans moutons, ou, du moins des zones Natura 2000 dans lesquelles la gestion de l'espace y compris le pâturage est encadrée par des documents d'objectif permettant la vie de l'ours".
- 2) Au contraire, Ferus doit-il se garder de toute expression qui pourra être reprise et déformée par les organisations d'ennemis de l'ours, qui tenteront d'opposer les éleveurs enracinés dans la vie locale aux écolos urbains ?

L'assemblée se prononce pour une plus grande fermeté de l'association vis à vis des éleveurs et détracteurs les plus virulents sans tomber dans la généralisation.

I. Questions à l'assemblée sur le loup

Pour lutter contre le braconnage, soit en le prévenant, soit en recherchant ses auteurs, il faut des moyens. Ces derniers ne seront pas augmentés dans les zones fréquentées par le loup, et le braconnage y est insuffisamment réprimé.

- 1) Etes-vous d'accord pour que FERUS réclame que les agents de l'ONCFS ne participent plus à des estimations de dommages (lesquelles, d'ailleurs, pourraient ne plus avoir lieu puisque de toute manière les pertes dues à des attaques même non identifiées sont indemnisées au titre du loup) ? Ce temps de travail des agents serait réorienté vers des missions de police de la nature, notamment de prévention et de répression du braconnage.
- 2) Les attaques de loup donneraient lieu de leur côté à déclaration des éleveurs, numéro d'identification des moutons à l'appui, avec possibilité de "coups de sonde" de la part d'experts désignés par les DDAF. D'ores et déjà la plupart des cadavres de moutons ne sont retrouvés qu'assez tard et il est souvent impossible de certifier que le loup a participé à la mise à mort même s'il a consommé en partie les victimes.

Les deux propositions sont acceptées par l'assemblée.

Le 23 mars 2008 à Latour de Carol

Le Vice-président, Gilbert Simon

Administrateur

ANNEXES

Compte rendu des principales questions des adhérents

- **Ne serait-il pas utile que FERUS communique sur les grands carnivores dans les zones où ils sont en expansion plutôt que d'attendre leur arrivée ?**

« Nous avons depuis longtemps essayé de communiquer sur les fronts de colonisation du loup ou du lynx notamment grâce aux plaquettes que nous avons éditées. Pour leur distribution imminente, nous avons ciblé plus de 35 départements dont beaucoup ne se trouvent pas, ou pas encore dans les zones de présence permanente du loup ou du lynx. Cette diffusion se fera en particulier auprès des DDAF, préfecture, Diren, Conseil Général, Conseil Régional etc. pour préparer les esprits à leur arrivée.

En dehors de ces relais, on a le plus grand mal à faire s'organiser des groupes de concertation en préalable à l'arrivée du lynx et surtout, du loup. Beaucoup de préfets refusent d'organiser ce type de réunion, à froid, avec les organisations agricoles, des élus et les associations de protection de la nature. Quant aux médias, ils ne parlent de choses que lorsqu'elles ont lieu, par exemple si on a la preuve de la présence d'un loup ou d'un lynx dans le Massif-Central.

Un gros travail est fait également auprès des scolaires et des enfants, mais cela ne permet pas de pénétrer le monde de l'élevage qui reste l'acteur principal de l'opposition aux grands carnivores. »

- **Pourquoi ne pas parler des animaux (Patou etc.) qui protègent les troupeaux avant d'aborder les prédateurs ?**

FERUS, et auparavant Artus, est certainement une des associations qui a fait beaucoup pour populariser les chiens de protection comme le Patou et la manière de les employer. On continue à le faire et à défendre également les propriétaires qui ont des problèmes juridiques avec des randonneurs ou des élus pour des « Patous mordeurs ». Mais c'est vrai qu'il y a des standards d'élevage et d'utilisation et on est par contre parfaitement conscients qu'on ne peut pas recommander l'usage des Patous pour tout le monde (très petits élevages ou occasionnels).

- **FERUS a-t-il engagé une réflexion sur le lien entre protection des troupeaux et indemnisation ?**

C'est une demande officielle de FERUS au groupe national loup pour les zones où l'Etat finance les moyens de protection.

- **Que compte faire FERUS contre l'appellation Barèges-Gavarnie qui est en contradiction avec les mesures de protection préconisées ?**

FERUS a déjà écrit un texte pour contrer les AOC de ce type (pas de gardiennage) qui sera repris dans les préconisations sur l'ours qui seront publiées dans les semaines qui viennent et envoyées au gouvernement.

- **Quel est le ressenti de FERUS par rapport à la mission des inspecteurs sur l'évaluation du programme de renforcement de l'ours dans les Pyrénées ?**

FERUS a été auditionné par les inspecteurs. Pour le ressenti, ils ont trois sujets sur lesquels ils doivent émettre des propositions : le cantonnement (détermination des zones à ours), le pastoralisme et la valorisation économique. Les zones de présence favorables à l'ours sont visiblement déjà ciblées, il s'agit notamment du Béarn, Haut-Comingés et le Val d'Aran, ce qui empêcherait tout échange de population.

- **2007 a-t-elle été une bonne année au niveau de la cohésion entre les diverses associations ?**

La relation FERUS et Pays de l'ours Adet fonctionne bien. Pour les autres relations avec les associations, elles ne sont ni meilleures ni plus mauvaises que l'année passée, il n'y a pas de coordination des associations de protection de l'ours. La coordination Cap Ours est un collectif, il n'y a pas de structure organisée et le système est difficile à coordonner. Cela a très bien marché lors des lâchers (objectif commun) mais fonctionne moins bien sur des sujets tels que la protection des milieux, le tourisme, l'élevage etc. Enfin le relais et le soutien des actions engagées par d'autres associations au travers des organes de communication de FERUS, cela se fait déjà, mais de plus amples engagements demandent des moyens humains que l'on n'a pas forcément, car en plus, il y a très peu de personnes actives au sein des vallées.

- **N'est-ce pas présomptueux d'annoncer qu'il y a une vingtaine d'ours ?**

Le suivi officiel fait état de 16 à 24 ours, en annonçant une vingtaine d'individus, on reste raisonnable à défaut d'avoir d'autres éléments.

- **FERUS a-t-il des chances d'obtenir l'une ou l'autre des options proposées dans les actions en faveur de l'ours ?**

Pour 2008 et 2009, objectivement, il ne se passera rien car à la suite des élections, de nouvelles équipes se mettent en place, devront prendre la dimension du problème avant de s'engager dans une voie quelle qu'elle soit. Donc 2008 sera sans doute une année de prise de connaissance et 2009, une année de mise en place de la concertation. Sauf, peut-être dans le cas de l'abattage d'un ours, mais dans ce cas précis, on risque de nous répondre qu'il ne serait pas raisonnable d'envoyer de nouveau ours à l'abattage. Mais tout ceci dépend des personnes en place : l'exemple de Nelly Olin, seule contre les éleveurs sans réel soutien de la part des médias a peu de chance de se renouveler.

- **Est-ce une bonne chose de donner un prénom aux ours ?**

Cela n'apporte pas grand chose. Quant au choix des noms slovènes, c'est vrai que ça peut entretenir le fait que ce sont des animaux qui viennent de l'étranger.

- **Où faut-il lâcher les ours ?**

FERUS a toujours dit qu'il fallait les lâcher là où il y a déjà des ours, en particulier pour la zone de Melles et ses environs. Pour le Béarn, s'il n'y avait pas Jean Lassalle, il faudrait mettre des ours sur ce secteur où il reste encore 4 mâles. Cela dit, avec le retour des différentes expériences de lâchers d'ours, un animal réintroduit se déplace et il n'y a aucune garantie que, dans un premier temps, l'animal n'aille pas circuler sur un secteur où il ne serait pas le bienvenu.

- **Faut-il préférer une action proche de l'idéal écologique ou une action de stratégie politique.**

C'est en grande partie le sens de la première question sur l'ours posée à l'assemblée. Dans la première hypothèse, c'est le politique qui domine tandis que dans la seconde c'est le technicien qui domine. Dans le premier cas, le politique s'engage et présente aux Pyrénéens un programme qui sera jugé au résultat. Dans le deuxième cas, le lâcher d'ours est présenté comme un moyen de conservation parmi d'autres. L'expérience a montré que dans le monde, il y a eu les deux solutions, et toutes deux peuvent marcher. En France, à chaque fois, le ministre est venu sur place avec une grosse couverture médiatique. Il faut, de toute manière, un minimum de transparence et éviter de donner de la crédibilité aux anti-ours sur des lâchers clandestins. Au vu des remarques faites sur cette question, tout le monde dans l'assemblée semble d'accord pour que l'on cesse d'annoncer où on lâche les ours et à quel moment on les lâche.

- **Le temps entre le projet et la réintroduction elle-même (5 ans) n'est-il pas trop long ?**

C'est le laps de temps « habituel » et l'opération de renforcement de 2006 n'a pris qu'environ 3 ans. C'est vrai que dans cet intervalle, l'orientation politique peut changer.

- **Faut-il équiper les ours lâchés de système de localisation.**

Pour nous, il est utile que les ours lâchés soient équipés de colliers émetteurs (nous avons un avis défavorable quant aux appareils intra abdominaux) mais nous ne souhaitons pas que ceux-ci soient recapturés pour les rééquiper d'un nouveau collier. Nous ne voulons pas non plus, que les ours soient tous équipés avec l'obligation de signaler à chaque maire ou élu la présence d'un ours sur son secteur de compétence dans le but de prendre un arrêté de mise en garde de la population. L'ours fait parti de la faune pyrénéenne et a le droit de vivre sans localisation permanente.